

## **I - LE GRAPHE DE MONTAGE**

### **I.1- Le montage**

C'est une opération qui regroupe toutes les pièces d'un ensemble.

Le monteur possède :

- ⇒ Le dessin d'ensemble, indiquant la position des pièces ou éléments à assembler.
- ⇒ La nomenclature, précisant le nom, la matière et le nombre de pièces de l'ensemble.
- ⇒ Les conditions de fonctionnement, inscrites sur le dessin.
- ⇒ Le graphe de montage.

### **I.2- Méthode générale**

- ① Regrouper au poste de montage le matériel de contrôle, l'outillage et toutes les pièces (propres et ébavurées) nécessaire à l'assemblage.
- ② Etudier le dessin, déterminer les sous-ensembles indépendants et procéder à leur assemblage.
- ③ Exécuter les opérations de réglage.
- ④ Monter et assembler les sous-ensembles avec les pièces isolées.
- ⑤ Procéder aux contrôles fonctionnels.

### **I.3- Remarques**

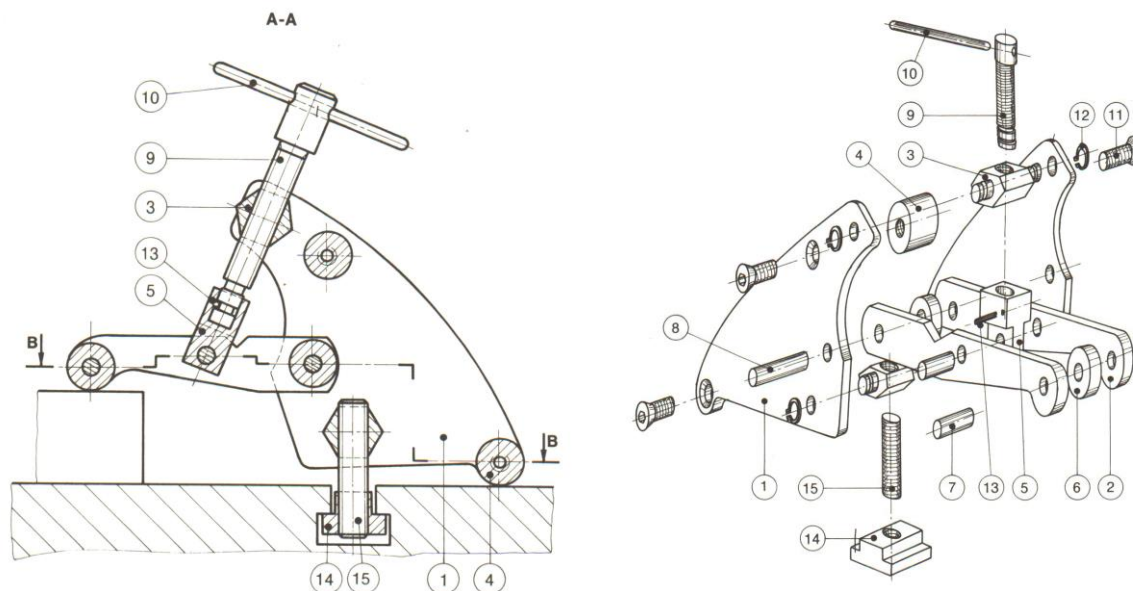
- En cas de difficultés de montage ou de démontage, rechercher méthodiquement les causes et les répertorier sur un compte rendu.
- Ne jamais frapper sur les pièces, il vaut mieux utiliser une pièce intermédiaire qui évitera toutes dégradations.
- Engager les vis dans leur logement sur quelques filets.
- Ranger les pièces et les outillages à l'emplacement prévu afin de faciliter leur utilisation.
- Organiser son poste de travail et le tenir le plus propre possible.

### **I.4- Le graphe de montage**

Le graphe de montage nous donne l'ordre chronologique d'assemblage d'une pièce par rapport à une autre pour constituer des sous-ensembles.

Ces sous-ensembles seront, après réglage, assemblés les uns avec les autres.

### I.5- Exemple : Bride de serrage



Graphe de montage :

